

SOMMAIRE

PROJET ÉDUCATIF	P. 3
LE CENTRE	P. 4
SÉJOUR "VENT D'ÉVASION" - 6/11 ANS	P. 5
SÉJOUR "SURF CAMP" - 12/15 ANS	P. 6
NOS OBJECTIFS	Р. 7
LA VIE QUOTIDIENNE	P. 10
JOURNÉE TYPE	P. 12
LES ÉQUIPES	P. 13
LE VOYAGE	P. 15
INFORMATIONS IMPORTANTES	P. 16
ANNEXES	P. 18

PROJET ÉDUCATIF

Ces séjours sont organisés par la Ligue de l'Enseignement de la Drôme (FOL26). A ce titre, les valeurs que nous mettrons en avant auprès des jeunes accueillis pendant le séjour découlent du projet éducatif de la Ligue de l'Enseignement.

Les valeurs éducatives, qui seront déclinés dans la suite de ce projet sont les suivantes :



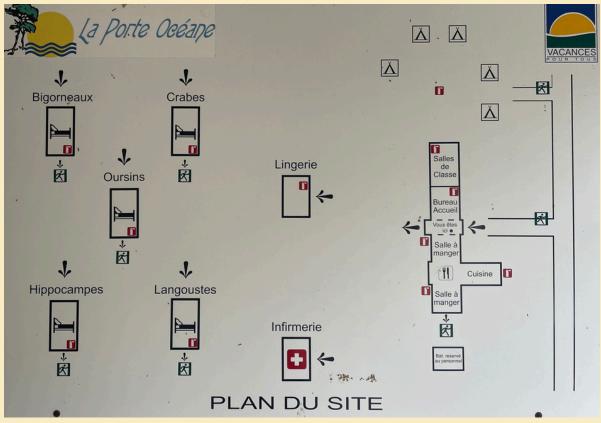
Ce sont ces valeurs que nous mettrons en avant pendant nos séjours. Partir avec la Ligue de l'Enseignement, c'est :

- par exemple la garantie de participer à des débats ou chacun s'exprime librement.
- la garantie d'affirmer l'**égalité de chacun**, et notamment entre les filles et les garçons, entre les jeunes et les moins jeunes.
- la garantie de pouvoir **expérimenter**, prendre les choses en main, et **faire des choix**.
- la garantie de voir **respecter les convictions** philosophiques et religieuses de chacun, mais sans prosélytisme.

Ce projet pédagogique peut être voué à évoluer au long des séjours, en accord avec les différentes équipes de la structure.

LE CENTRE





La Porte Océane

Le centre de la Porte Océane est situé à Jard-sur-Mer en Vendée (85), à 400m de la plage de la Mine et à proximité de la pointe du Payré.

Il est composé de 5 bâtiments d'hébergements pour les enfants, contenant 4 chambres de 6 ou 7 lits, 2 ou 3 chambres adultes (double ou individuelle), de sanitaires complets communs, ainsi que d'une salle commune.

On trouve également le bâteminet principal avec l'accueil, les bureaux, les trois salles d'activités, les deux réfectoires ainsi que la cuisine.

En plus de ceux-là, il y a le bâtiment de la lingerie, où tout le linge est lavé et séché, ainsi que le bâtiment de l'infirmerie dans laquelle chaque enfants sera reçu pour la prise de ses médicaments et les soins nécessaires.

Le personnel technique est logé dans un bâtiment qui lui est réservé.

VENT D'ÉVASION (6-11 ANS)

Le séjour comporte un effectif maximum de 40 jeunes au cours de l'été. Ces jeunes sont encadrés par une équipe de trois animateurs dont un animateur « poney » et un animateur « surveillant de baignade », tous deux qualifiés.



Équitation sur poney : avec l'animateur référent, les enfants auront 3 séances (séjour d'une semaine) ou 6 séances (2 semaines) pour apprendre, soigner et monter les poneys du centre. Ils partiront en balade à travers la pinède. Cette activité constitue une découverte de l'équitation, l'objectif pédagogique réside bien dans la découverte des animaux et dans une première approche de l'équitation, en aucun cas dans une pratique de « performance ». L'activité est encadrée par un animateur qualifié, qui est de fait responsable de l'activité, de son déroulement, et de la mise en place des consignes de sécurité avant et pendant l'activité.

Les enfants seront équipés de casques et de chaussures adaptées pour la pratique.

Parc aquatique « Atlantic Toboggan » : 1 journée (séjour d'une semaine) ou 2 journées (séjour 2 semaines) où les enfants pourront faire le plein de sensations : glisser, plonger, nager, le long des 13 pistes de toboggans géants, de la rivière à bouée et de la piscine à vague. Le groupe se rendra au parc aquatique en car.







Autres activités: baignades dans l'océan, jeux de plage, activités manuelles et d'expression, découverte du littoral, balades, pêche à pied. Toutes ces activités peuvent être mises en place par les animateurs. En ce sens, ils devront faire preuve d'imagination et d'enthousiasme pour mettre en place des activités de façon ludiques, et de proposer tout au long de la journée aux enfants des activités. Ces activités sont mises en place dans le respect du cadre légal et du présent projet pédagogique, notamment en ce qui concerne les taux d'encadrement.

SURF CAMP (12-15 ANS)

Le séjour comporte un effectif maximum de 24 jeunes au cours de l'été. Ces jeunes sont encadrés par une équipe de trois animateurs dont un animateur « surveillant de baignade ».



Surf: 3 (séjour d'une semaine) ou 6 (séjour de deux semaines) séances prévues par séjour, les moniteurs diplômés d'État attendent le groupe sur la plage "du Veillon" à Talmont-Saint-Hilaire (20 min de trajet en minibus), pour partager leur passion et te donner toutes les astuces et techniques nécessaires pour progresser. Débutant, tu commenceras par apprendre à te lever sur ta planche, puis à rester debout le plus longtemps possible. Petit à petit, tu sauras comment prendre les vagues et glisser sur l'eau. Confirmé, tu apprendras les techniques pour mieux dompter les rouleaux et vivre des sensations pures et incroyables. L'objectif de ce séjour réside effectivement dans la progression sur l'activité Surf. Les animateurs participent nécessairement à l'activité aux côtés des enfants, qu'ils encouragent dans leur progression. Au cours des séances de Surf, le BE est le responsable du déroulement et de la sécurité. Il est habilité à mener l'activité et les animateurs sont là pour l'aider à encadrer les enfants grâce à leur bonne connaissance de leurs jeunes.

Autres activités: journées à thème, tournois de ping-pong et volley-ball, olympiades, tournois sportifs, soirées animées, couché de soleil sur la plage et réveil tonique pour les plus sportifs! Toutes ces activités peuvent être mises en place par les animateurs. En ce sens, ils devront faire preuve d'imagination et d'enthousiasme pour mettre en place des activités de façon ludiques, et de proposer tout au long de la journée aux jeunes des activités. Ces activités sont mises en place dans le respect du cadre légal et du présent projet pédagogique, notamment en ce qui concerne les taux d'encadrement. Par ailleurs et dans l'objectif de faire participer un maximum d'ados, les activités devront être bien préparées en amont de leur déroulé: trame prête, imaginaire construit, matériel préparé. Il n'est pas envisageable de faire attendre les ados à cause d'une mauvaise préparation de l'animateur, ils ne sont pas là pour assumer les éventuelles défaillances de l'équipe.





Les jeunes seront invités à prendre part à l'organisation du séjour. Ils auront la possibilité de chosiir les activités, voire d'en proposer. Le but est de les faire échanger, les amener à discuter et à se mettre d'accord. Les animateurs devront cependant rester force de proposition pour pallier au manque d'idées. Des activités seront donc préparées en amont par l'équipe.

NOS OBJECTIFS



Découverte d'un milieu naturel riche

Prendre du plaisir et s'amuser

C'est logique, naturel et plein de bon sens, mais cela va mieux en l'écrivant noir sur blanc : le plaisir de l'enfant doit être et sera le fil conducteur de ces séjours. A chaque instant, les animateurs doivent privilégier ce plaisir, dans la limite du cadre fourni par ce projet. Ecoute active, humour, énergie, bon relationnel etc...L'animateur doit être en toute circonstance une présence rassurante pour l'enfant. Il doit dédramatiser toutes les situations et trouver dans chaque cas une solution adaptée aux préoccupations des enfants. L'adulte doit être également un facilitateur de projet, il doit aider l'enfant à exprimer ses envies, pour cela, il fera preuve de patience et d'attention à l'égard des enfants accueillis. Il ne privilégiera aucun enfant par rapport à un autre et accordera une attention égale à tous.

NOS OBJECTIFS

Favoriser et développer l'autonomie de l'enfant

De nombreux temps du séjour seront propices à favoriser l'autonomie de l'enfant : rendre autonome ne signifie pas laisser faire, il s'agit d'accompagner les enfants dans les tâches de la vie quotidienne. Cet accompagnement doit être mesuré et adapté à l'âge et au savoir-faire des enfants. Il ne convient ni de laisser l'enfant seul, ni de faire à sa place. L'animateur saura trouver sa juste place auprès de l'enfant pour lui « apprendre à faire ». Concrètement, il s'agira d'amener les plus jeunes au cours du séjour à se débrouiller seuls avec les impératifs matériels. Au départ du centre, penser à ne rien oublier : serviette de plage, crème solaire, gourde, lunettes de soleil... Les enfants seront sensibilisés à l'importance de l'autonomie dans cette situation mais seront accompagnés toute la semaine, en particulier les enfants de moins de 12 ans. Développer l'autonomie, c'est aussi fournir aux enfants des clefs de gestion, pour le linge, pour le rangement, pour l'étendage des affaires mouillées, pour la douche etc.... Pour les groupes d'adolescents et les plus grands, il conviendra de s'assurer que ces tâches sont bien réalisées, et ce tout au long du séjour. Par exemple, pour les ados, c'est s'assurer que chacun ait bien mis une housse de couette, une taie d'oreiller, un drap housse sur son lit. C'est s'assurer également qu'ils boivent assez, qu'ils mettent une casquette dès qu'ils sont au soleil etc...

Apprendre la vie collective

C'est le **respect** de l'autre, du matériel et de l'environnement. Pour atteindre cet objectif, il conviendra de mettre en place par groupe de tranche d'âge des règles de vie pendant le séjour. Ces règles devront être clairement exprimées aux enfants, voire élaborées avec eux dans une certaine mesure. Ces règles serviront de référence de fonctionnement tout au long du séjour. Le centre accueille des enfants d'horizons et de culture parfois très différente, cette différence doit-être synonyme d'enrichissement. Par l'échange, le dialogue, chacun verra sa place au sein du groupe respectée et mise en valeur. Les différences de chacun feront toute la richesse du groupe dans la mesure où les animateurs sauront se saisir de ces différences comme d'un point de départ au dialogue et à la discussion au sein du groupe. Enfin, les enfants seront sensibilisés au respect du matériel du centre, à l'importance de ne pas casser ce qui n'est pas à nous, et au respect du matériel, des locaux, des personnes tout au long du séjour. Une charte de la bienveillance pourra être mise en place pour accomapgner les enfants et les jeunes dans leur prise de conscience de l'autre et dans leur ouverture d'esprit.

NOS OBJECTIFS

Découverte d'un milieu naturel riche



L'animateur sensibilisera les enfants aux **richesses de l'environnement proche et du milieu naturel**, mais également à ses dangers. La richesse naturelle du lieu d'implantation du centre doit être une source d'inspiration pour les animateurs : ils pourront s'en inspirer pour leurs animations (pêche aux crabes, pêche à pied, mise en place d'un aquarium, sortie à pied aux marais à poisson etc..) et en profiteront pour sensibiliser les enfants à l'importance du respect de l'environnement.

Les animateurs participeront à la sensibilisation à la préservation de cet environnement. Ils mettront en avant l'importance du tri des déchets lors des repas (seaux spécifiques pour le compost, les déchets papiers...), ainsi qu'une utilisation raisonnée des énergies (eau, électricité).

Le respect de cet environnement passe aussi par la réduction du gaspillage alimentaire, en apprenant à se servir selon sa faim.

Devenir acteur de ses vacances

A la ligue de l'enseignement, être acteur de ses vacances n'est pas un vain mot : dans la mesure du possible, les activités proposées le matin seront à la carte. Les animateurs veilleront à proposer des activités artistiques, sportives, de découverte, manuelle pour diversifier les possibilités offertes aux enfants et que chacun puisse trouver son compte au cours du séjour dans les activités qui lui seront proposées. Par ailleurs, des moments de temps libre seront également mis en place après le repas du midi et pendant les douches. Les animateurs devront pendant ces temps être forces de proposition et mettre à disposition des enfants des jeux, du matériel, dont ils accompagneront l'usage auprès des enfants. Enfin, il conviendra de mettre en place de façon régulière des temps de « forum » où les enfants et les jeunes pourront s'exprimer librement sur le ressenti vis-à-vis du séjour, des activités, des animateurs, de leurs camarades. Pendant ces temps, les animateurs veilleront à ce que chacun puisse s'exprimer librement et sans contrainte.

Les adolescents pourront **prendre part à la construction de leur séjour**, en étant à l'origine de choix, de propositions, et de régulation du groupe, accompagnés par les équipes encadrantes.

Les animateurs pourront également proposer l'accès à une tente spécifique, dans laquelle chacun pourra se retrouver au calme, pour réguler ses émotions, sortir de l'effervescence du groupe. Les enfants seront libres d'y accéder qaund ils en ressentent le besoin.

LA VIE QUOTIDIENNE

La vie quotidienne est fondamentale à tout séjour. Elle représente les ¾ du temps de la journée. Les animateurs sont donc des animateurs de vie quotidienne avant tout.

Ces temps représentent tous les temps hors activités et animations. Il s'agit des temps de repas, de douches, de lever, de coucher, de temps calme, de temps dits informels...

Les équipes doivent penser l'organisation de ces temps de manière ludique afin d'amener les enfants à développer des compétences telles que l'autonomie, l'organisation, la gestion de leurs affaires, l'anticipation.

Le matin:

Les animateurs se répartissent à 3 postes différents.

- L'animateur de lever reste dans le bâtiment et accueille et oriente les premiers debout dès 7h. C'est lui qui donne le signal pour se lever (porte entrouverte, soleil/lune...). Les 6-11 ans se retrouvent dans la bibliothèque pour se réveiller avec des livres et des petits jeux. Il s'occupe de la gestion des éventuels accidents dans la plus grande discrétion. Il change les draps et invite le jeune à se rincr et se changer et emmène le linge souillé en lingerie. Il déjeune avec les derniers levers, qu'il réveille maximum à 9h.
- L'animateur de salle d'activité accueille les enfants dans la bibliothèque pour les 6-11 ans et dans le hall pour les 12-15 ans et propose des petits jeux de réveil. Il vérifie que tout le monde est correctement habillé en fonction de la température matinale (pull...). Il déjeune avec les premiers présents à l'ouverture.
- L'animateur de petit déjeuner déjeune avant l'ouverture à 8h. Une fois les premiers enfnats arrivés, il vérifie qu'ils mangent bien, les aide à servivr les boissons, propose des choix aux enfants afin qu'ils aient un apport calorique suffisant pour la matinée. Le petit déjeuner est le repas le plus important de la journée! Il oriente également les enfants lors du débarassage.

Les repas :

Les repas sont pris à l'intérieur ou à l'extérieur en fonction de la météo. C'est un temps de partage et de convivialité. Les animateurs mangent avec les enfants et se répartissent sur toutes les tables. Ils les encouragent à gouter de tout, et sont vigilants au respect des régimes alimentaires particuliers et des allergies. Ils favorisent la connaissance des équipes de service, en incitant les jeunes à échanger avec eux, à les appeler par leur prénom.

Les plats sont servis à table mais les jeunes doivent débarrasser. Des poubelles de tri sont installées : déchets alimentaires, compost, déchets recyclables...

L'animateur est un exemple et doit donc adopter un comportement de référent : il goute de tout, met en valeur la nourriture, discute à sa table.

LA VIE QUOTIDIENNE

Les temps calmes/temps libres :

Les jeunes sont amenés à prendre du temps pour être calme après le déjeuner. Les animateurs doivent organiser ce temps de manière à ce que les enfants souhaitant dormir le puissent.

Les enfants peuvent lire, s'allonger. Il ne s'agit pas de les contraindre mais de les inviter à être calme en leur expliquant l'importance de la gestion du rythme.

Les enfants qui ne parviennent pas à rester sur leur lit peuvent être invités à se réunir autour d'activités calmes avec un animateur (perles, dessin, petites activités manuelles....).

Lors des temps libres, les enfants et les jeunes ont accès aux différents espaces du centre. Il est important pour les enfants d'avoir des temps où ils ne sont pas sollicités par l'adulte, et à l'origine de leurs activités. L'adulte se place donc comme accompagnateur plutôt qu'en initiateur. Il est cependant force de proposition si les enfants en expriment le besoin.

Les enfants auront accès à une **boite à jouer** composée de différents jeux, objets détournés, afin de stimuler leur créativité et leur imagination.

La bibliothèque et les salles d'activité peuvent être mises à disposition, ainsi que les tables de ping pong, les hamacs, et la tente calme.

Les douches:

Le temps des douches a lieu avant le dîner. Lors de ce temps, les animateurs doivent redoubler de vigilance, c'est souvent à ce moment que les accidents domestiques arrivent. Ils organisent le temps pour que chacun puisse aller à la douche en respectant une non-mixité dans les douches. Chacun en profite pour trier son linge propre et sale et range ses affaires.

On étend le linge mouillé et le linge sale peut être récupéré pour les séjours de deux semaines.

Ce n'est pas le temps de douche des animateurs, qui s'occupent des enfants à ce momentlà.

Le coucher:

Au moment du coucher, les animateurs s'assurent d'avoir procédé à un retour au calme afin de garantir un endormissement plus rapide. Ils passent dire bonne nuit aux enfants, et peuvent lire des histoires à ceux qui le demandent. Avant le coucher, le forum quotidien peut être mis en place pour récolter les avis de chacun.

9. 11

JOURNÉE TYPE

Dès 7h : Début du lever échelonné, accueil en salle de réveil

Dès 8h : Ouverture du petit déjeuner, les animateurs aident au service

Jusqu'à 9h : Fin du lever échelonné, les animateurs réveillent les derniers enfants et les accompagnent au petit déjeuner

9h15-10h : Rangement des chambres, habillage, petite toilette du matin, temps animé par les équipes

10h: Animation du matin

12h-12h15 : Regroupement pour le repas avec un rituel (chant, danse...) préparé par les animateurs

12h15-13h15 : Déjeuner, les animateurs mangent avec les enfants

13h15-14h30: Temps calme et temps libre encadrés par les équipes

14h30-16h30 : Animation de l'après-midi

16h30/17h: Gouter

17h-19h : Temps des douches, temps libre, rangement de fin de journée encadrés par les animateurs

19h-19h15 : Regroupement pour le repas avec un rituel (chant, danse...) préparé par les animateurs

19h15-20h15: Dîner, les animateurs mangent avec les enfants

20h15-21h/21h30 : Veillée animée par les animateurs

21h/22h: Coucher des jeunes (un coucher échelonné peut être proposé après le repas pour les plus fatigués)

LES ÉQUIPES



La directrice assure la gestion et le bon fonctionnement de l'accueil. Elle assure également le lien entre les différentes équipes du centre : animation, service, cuisine. Elle se tient à disposition du personnel et joue un rôle d'écoute vis-à-vis de celui-ci. Néanmoins, ce rôle ne doit pas dédouaner les animateurs et autres personnels d'une certaine autonomie dans leur

travail. Si la directrice est à l'écoute de chacun, elle a également de nombreuses responsabilités qui l'empêchent d'être partout à la fois!

La directrice pédagogique est garante de la bonne application du projet pédagogique et veillera à son respect par les animateurs et les directeurs adjoints tout au long du séjour. Elle s'assurera du bon déroulement du séjour et de l'application du projet pédagogique. Elle est également chargée de toutes les tâches liées aux colonies, telles que le contact avec les prestataires, le bon fonctionnement des séjours, le lien avec les parents et la gestion des éventuels renvois d'enfants. La directrice pédagogique sera l'interlocutrice à prioriser pour les animateurs et les adjoints. Elle joue également un rôle formateur au sein de l'équipe, notamment envers les stagiaires BAFA, dont il est garant du respect des conditions de validation ou d'invalidation des stages.





Les directeurs adjoints ont la charge d'un groupe spécifique (ados ou enfants). Ils sont les coordinateurs pédagogiques de ces groupes et, à ce titre, responsables de l'application du projet pédagogique au sein de leur groupe. Le directeur adjoint assure le lien entre l'équipe d'animation et la directrice pédagogique. Il est présent sur le terrain afin d'accompagner son équipe et de suivre le déroulé du séjour. Il peut être amené à réaliser des taches administratives au bureau, et à garantir le contact avec les familles (appels éventuels, gestion du blog, gestion de l'assistance sanitaire).

Le directeur adjoint a aussi le rôle d'AS. Il est responsable de l'aspect santé des jeunes. Leur rôle est de lire et d'être attentif aux fiches sanitaires des enfants, et d'en faire le rapport auprès de leur équipe le premier soir lors de la réunion. Il doit mettre au courant toute l'équipe des éventuelles allergies, PAI, ou régimes alimentaires particuliers que chaque animateur se doit de connaître. Il est garant de la bonne prise des traitements par les enfants, selon les posologies indiquées sur les ordonnances, ainsi que de la bonne tenue du registre d'infirmerie. Le registre se compose en deux parties : une partie pour le suivi des traitements et la seconde pour noter les événements sanitaires ayant eu lieu au cours du séjour. Il est également en charge de la gestion des trousses à pharmacie et du réassort de l'infirmerie.



AUNCUN MEDICAMENT NE POURRA ÊTRE DONNÉ SANS ORDONNANCE OU AVIS MÉDICAL.

LES ÉQUIPES

Les animateurs participent au bon fonctionnement du séjour.

Par son attitude avec les jeunes et les propositions qu'ils fera, l'animateur sera garant du plaisir des jeunes tout au long du séjour. Il devra faire preuve d'initiative en matière d'animation et assurer le bien-être des enfants. Par une gestion rigoureuse de la vie quotidienne, il veillera à ce que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions possibles : chambres rangées, vêtements propres et organisés, etc. Les animateurs sont responsables de la gestion de la vie quotidienne. Au cours du séjour, ils garantissent la sécurité physique et morale des enfants en s'assurant qu'ils ne soient pas exposés à des situations dangereuses ou ne se mettent pas eux-mêmes en danger, ce qui requiert une vigilance permanente. Ils doivent adopter une posture exemplaire en présence des enfants, utiliser un langage toujours approprié et adopter une attitude sécurisante et rassurante.



L'utilisation du téléphone doit être justifié et à des fins professionnelles lors du temps de travail. Les animateurs sont soumis aux mêmes règles que le reste de l'équipe concernant le tabac, l'alcool et la consommation de stupéfiants.

La formation des équipes reste une priorité pour tous. Des animateurs plus ou moins expérimentés travaillent ensemble, ainsi que des titulaires du BAFA, des stagiaires et des non diplômés. La direction les accompagne et les suit pour les faire progresser.



L'équipe de service tient un rôle indéniable et très important pendant le séjour et auprès des enfants. Elle assure en premier lieu la propreté du centre, en ce sens, elle joue un rôle prépondérant dans le bien-être moral des enfants. Attention : l'équipe n'est pas là pour être les « larbins » des enfants ni pour ranger le matériel ou les chambres, mais bien pour nettoyer. Cette fonction s'effectue donc en coordination avec les animateurs qui eux sont les garants d'un bon rangement et d'un bon état général des chambres. L'équipe de service prépare et sert les repas en faisant attention aux régimes alimentaires particuliers donnés par l'AS. Pour assurer au mieux la sécurité des enfants, les plats spécifiques sont servis AVANT les plats pour tous, de manière à ce que le risque d'erreur soit totalement limité à cette étape. Par ailleurs il leur est demandé d'appeler les enfants par leurs prénoms et non pas par leur régime alimentaire spécifique. Enfin, le personnel de service est un référent adulte auprès des enfants, sa posture, son langage et ses attitudes doivent donc tenir compte de cela tout au long de sa présence active avec les enfants.

LE VOYAGE

Les convoyages :

Certains enfants arrivent sur le centre via les convoyages. Ils viennent de plusieurs villes en France et sont convoyés en train et en car par les animateurs du séjour.

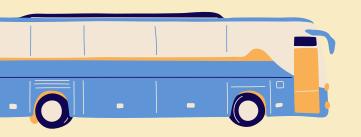
Pendant ces temps de convoyage, les animateurs ont une posture particulièrement vigilante : ils comptent les enfants de façon très régulière et s'assurent que chaque enfant reste auprès d'eux, notamment pour les transports en train. Il convient de s'assurer que chaque enfant sache qui l'accompagne, pour cela, il est OBLIGATOIRE que l'animateur porte le T-shirt de convoyage vert fourni par l'organisateur.

Au départ, l'animateur se présente auprès des parents ET de l'enfant. Il répond aux questions des parents et prend note des informations qui lui sont transmises pour les retransmettre au reste de l'équipe. L'animateur s'assure également que les enfants ont sur eux les papiers nécessaires au séjour et qu'ils sont bien inscrits sur sa liste, qu'il aura donc imprimée avant. Pour l'argent de poche, l'animateur vérifie le montant avec les parents afin qu'il n'y ait pas de conflit ultérieur.

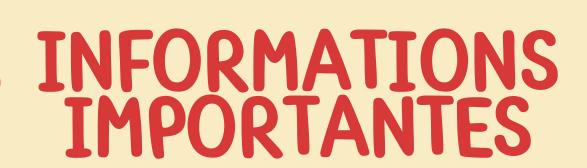
Le centre est tenu au courant de l'avancée des convoyages à chaque étape.

Les arrivées sur place :

Certains enfants peuvent être amenés par leurs responsables légaux directement sur place. Ils sont accueillis par les équipes présentes, les directeurs adjoints, la directrice pédagogique. Ils vérifient que tous les documents sont fournis, ainsi que l'argent de poche et le montant. Les enfants sont ensuite pris en charge et animés jusqu'à l'arrivée des enfants du convoyage.







En cas de non-respect de la loi ou de la réglementation la direction se verra dans l'obligation de mettre fin au contrat immédiatement.

Le Tabac:

Il est interdit de fumer en présence des enfants quel que soit leur âge et en d'autres lieux que celui mis en place par la direction. Les pauses cigarettes sont prises en dehors des temps d'activité et en accord avec ses collègues.

Attention les non-fumeurs doivent aussi pouvoir faire des pauses. En général : les animateurs qui ne fument pas ont la possibilité de se doucher à un moment de pause dans la journée, les animateurs fumeurs eux, se débrouillent en dehors de leurs horaires de travail.

Les produits illicites:

Quelle que soient les convictions de chacun, la drogue est interdite. Le trafic mais aussi la consommation de produits stupéfiants sont interdits par la loi et pénalement condamnables. Le cannabis figure bien évidemment sur la liste des stupéfiants

Il est interdit de posséder, de consommer, d'inciter à consommer toutes les drogues illicites, au risque d'encourir jusqu'à un an d'emprisonnement et 3750 euros d'amende.

À noter : l'usage de stupéfiants par un animateur et a fortiori le trafic peut conduire à une interdiction définitive d'exercer ses fonctions dans le cas d'une condamnation.

L'alcool:

Le centre met à disposition quelques boissons alcoolisées. Seul l'alcool acheté par le centre est autorisé sur

le centre.

A noter : Le fait pour un salarié d'apporter de l'alcool, ou d'être retrouvé en état d'ébriété sur son lieu de travail, peut justifier une rupture de contrat allant jusqu'au licenciement pour faute grave.

INFORMATIONS IMPORTANTES

En cas de non-respect du règlement la direction se verra dans l'obligation de mettre fin au séjour

Le Tabac:

En cas de nécessiter un lieu et des horaires seront aménager pour que le jeune puisse fumer en présence d'un adulte qui ne fumera pas avec lui. La direction prendra contact avec les parents ou le tuteur pour avoir une autorisation. Les cigarettes et briquet seront gardés dans le bureau de la direction. Le centre (tout adulte présent sur le centre) n'achètera ni ne fournira de cigarette aux jeunes.

Les produits illicites :

Quelle que soient les convictions de chacun, la drogue est interdite. Le trafic mais aussi la consommation de produits stupéfiants sont interdits par la loi et pénalement condamnables. Le cannabis figure bien évidemment sur la liste des stupéfiants

Il est interdit de posséder, de consommer, d'inciter à consommer toutes les drogues illicites, au risque d'encourir jusqu'à un an d'emprisonnement et 3750 euros d'amende.

L'alcool:

La consommation d'alcool par les jeunes est strictement interdite sur le centre.

Rappel: En cas d'exclusion d'un jeune mineur pendant le séjour, celui-ci est facturé jusqu'à son terme et s'ajoute à cela des frais de retour pour le jeune et pour l'animateur qui l'accompagne, ainsi que la journée de travail de l'animateur.

Concernant spécifiquement la baignade :

La baignade est une activité à risque. Elle est réalisée sous la compétence du surveillant de baignade, il est le seul habilité à autoriser les enfants à rentrer dans l'eau, après un rappel des règles de sécurité auprès des enfants, mais aussi de l'équipe d'animation. Le SB se présente auprès des MNS AVANT CHAQUE BAIGNADE, ils lui donneront éventuellement les consignes spécifiques du jour et lui recommanderont un lieu de baignade. Les enfants de 6-11 ans se baignent obligatoirement dans un espace défini par un périmètre flottant. Tout enfant qui ne respectera pas les consignes de sécurité pourra être exclu de l'activité. La baignade se déroule sur la plage de « La Mine », à proximité du centre. Aucun autre lieu de baignade ne peut être envisagé sans l'accord spécifique de l'un des membres de l'équipe de direction. Rappel taux d'encadrement : 1 SB en dehors de l'eau (qui ne compte pas dans le taux d'encadrement) + 1 animateur par tranche de 8 enfants dans l'eau.

ANNEXES

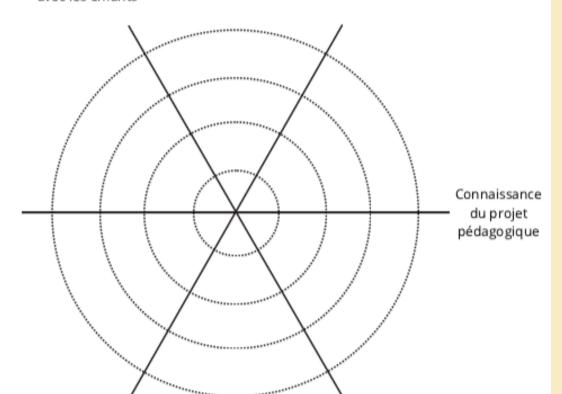
1. Auto-évaluation du stagiaire BAFA

Nom du stagiaire : Numéro JS :

Prénom du stagiaire : Dates du stage pratique

Auto-évaluation du stagaire BAFA

Construire une relation individuelle et/ou collective de qualité avec les enfants Connaissance et respect du cadre réglementaire



Mise en place des activités

> Construire une relation de qualité avec l'équipe péagogique et le personnel technique

Assurer la sécurité physique et morale des mineurs

ANNEXES

2. Evaluation des équipes et des stagiaires

